



# DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Cycle de formation professionnelle

---

**INSET de Montpellier**  
Du 1er octobre 2019 au 24 avril 2020

## VOS CONTACTS A L'INSET DE Montpellier :

Responsable du cycle :  
Tifaine VENTRE,  
Conseillère formation  
[tifaine.ventre@cnfpt.fr](mailto:tifaine.ventre@cnfpt.fr)

Envoi des dossiers d'inscription et  
suivi administratif :  
**Aline SANCHEZ-ANDRAL**  
assistante de formation  
[aline.sanchez@cnfpt.fr](mailto:aline.sanchez@cnfpt.fr)

# CYCLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

*Afin de mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires. Le métier de Directrice.eur des ressources humaines de collectivité territoriale, dont l'action est déterminante dans la modernisation des services publics, nécessitait de développer une offre de qualification adaptée aux spécificités du secteur territorial. C'est dans cet esprit que le CNFPT a conçu le cycle de formation professionnelle «Directrice.eur des ressources humaines de collectivité territoriale».*

*Conscients de ces enjeux, les INSET vous proposent de suivre ce cycle de formation professionnelle. Il a pour ambition d'apporter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.*

### Délivrance du certificat de formation

par le Président du CNFPT.

## LA PROFESSIONNALISATION

Cette formation s'inscrit dans une **démarche de professionnalisation autour des invariants du métier**. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

## L'OBJECTIF GENERAL DU CYCLE

La gestion des ressources humaines est une fonction partagée entre les élus employeurs, les cadres de direction, les chefs de service et la direction des ressources humaines en relation avec les instances paritaires. Elle se décline sur plusieurs champs : le recrutement et la mobilité, la formation, l'évaluation du personnel... Le rôle du directeur des ressources humaines consiste à assurer la cohérence et le pilotage de cet ensemble, à anticiper les besoins en effectifs et en compétences de la collectivité. Le DRH propose une politique pour le personnel de la collectivité ou de l'établissement et organise les services de sa direction en conséquence. Les 7 modules du cycle abordent les dimensions stratégique, opérationnelle et technique de la gestion des ressources humaines.

## PUBLIC CIBLE & CONDITIONS D'ACCES

Ce cycle s'adresse prioritairement aux directeurs des ressources humaines des collectivités et établissements publics **territoriaux** (moins de 40 000 habitants) **assurant le suivi d'un effectif significatif d'agents, dont l'expérience n'excède pas trois ans à ce poste.**

Il concerne également les directeurs généraux de services dont la fonction intègre une dimension ressources humaines, ainsi que les cadres territoriaux qui exercent (ou qui ont exercé) un métier de gestion des ressources humaines (par exemple, responsable des carrières ou responsable de formation) **et qui, en accord avec leur collectivité employeur, ont le projet d'évoluer à court terme vers la fonction de DRH.**

Un jury de sélection valide l'inscription au regard de la motivation des candidats et de leur projet professionnel. *Le jury se réserve la possibilité de conseiller aux candidats une formation plus adaptée à leurs besoins professionnels.*

## ORGANISATION & DUREE DU CYCLE

Le cycle se compose de 7 modules d'une durée totale de 26 jours échelonnés sur 12 mois.

### Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est retenue :

- **alternance** entre formation théorique et mise en application en situation de travail
- **analyse individuelle et collective** de l'évolution de la fonction ressources humaines et du métier de DRH, dans une logique prospective.
- **diagnostic de l'état de réalisation dans la collectivité des problématiques traitées dans chaque module**, et propositions de préconisations
- **élaboration du rapport professionnel** : Ce rapport sera rédigé et formalisé progressivement tout au long du cycle, durant les périodes d'intersessions. **Objet du rapport** : présentation du diagnostic RH de la collectivité. Il sera contextualisé, afin que soit évaluée la capacité du stagiaire à analyser l'environnement dans lequel il aura traité les activités du métier de DRH : activités et compétences abordées dans les 7 modules du cycle, expériences de pratiques professionnelles et observations de terrain.

### Une pédagogie favorisant également l'acquisition de connaissances à distance :

- plusieurs modules en e-formation
- une plateforme d'apprentissage collaborative

**L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation, afin de réaliser un rapport professionnel de fin de cycle.** Il est demandé à chaque stagiaire en accord avec sa collectivité **de s'engager** à participer à l'intégralité des 7 modules, à fournir le travail nécessaire en intersession pour élaborer le rapport professionnel et à présenter le rapport devant le jury de fin de cycle.

# CYCLE DRH 2019-2020 INSET DE MONTPELLIER

Date d'ouverture des inscriptions : 15 janvier 2019

Date limite d'inscription : le 14 juin 2019

Jury de sélection des candidats : fin juin/ début juillet 2019

Date du démarrage du cycle de formation : 1er octobre 2019

Jury de fin de cycle : les 22, 23 et 24 avril 2020

## Séance introductive

**Présentation du cycle professionnel et du métier de DRH**

*Les enjeux des ressources humaines*

**Le 1er octobre 2019**

**1 jour** en présentiel

**SXR46**

## Module 1

**La dimension stratégique et la politique ressources humaines**

*Diagnostic et politique ressources humaines, la conduite et l'accompagnement du changement individuel et collectif*

**Du 02 au 03 octobre 2019**

En présentiel **2 jours SXR47**

+ SÉQUENCE EN DISTANCIEL : E-FORMATION  
ÉQUIVALENTE À **0.5J SXR47**

## Module 2

**Définir le métier de DRH, ses compétences et son positionnement**

*Le positionnement du DRH, l'organisation de la fonction RH, le partage de la fonction RH, le DRH acteur du travailler ensemble, le DRH en accompagnement de l'organisation du travail*

**Du 06 au 08 novembre 2019**

En présentiel **2 jours** les 6 & 7/11 **SXR48** + **une journée** de méthodologie en présentiel le 08/11/2019 **SXR53**

+ SÉQUENCE EN DISTANCIEL : E-FORMATION  
ÉQUIVALENTE À **1J SXR48**

## Module 3

**La stratégie de gestion des compétences au service de la politique RH**

*La mise en place d'une gestion prospective des compétences et la structuration d'un plan de développement des compétences  
Le dispositif de mobilité interne et externe  
La démarche d'évaluation par le biais des entretiens professionnels  
La politique de recrutement et d'intégration*

**Du 09 au 12 décembre 2019**

En présentiel **4 jours SXR49**

**EVALUATION INTERMEDIAIRE D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES À DISTANCE** équivalent à **0.5j SXR0V**

## Module 4

**La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (1° partie)**

*La politique de rémunération et la maîtrise de la masse salariale  
L'optimisation de la gestion du temps  
Le pilotage du SIRH et la digitalisation de la fonction RH  
La mesure de la fonction RH*

**Du 06 au 10 janvier 2020**

En présentiel **4 jours** du 6 au 9/01 **SXR50**

+ **une journée** de méthodologie en présentiel le 10/01 **SXR53**

## Module 5

**La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (2° partie)**

*La mesure du climat social  
La conduite du dialogue social  
La politique de communication interne*

**Du 03 au 07 février 2020**

En présentiel **3,5 jours SXR51** du 3 au 6/2 + **une journée** de méthodologie en présentiel **SXR53** le 07/02/2020

## Module 6

**La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (3° partie)**

*Les leviers de la qualité de vie au travail :  
les notions de base et le rôle du DRH, l'évaluation des risques professionnels, la réalisation d'un plan d'actions des risques psychosociaux, la démarche qualité de vie au travail*

**Du 02 au 04 mars 2020**

En présentiel **2 jours** les 2 & 3/03 **SXR52** + **une journée** de méthodologie en présentiel le 04/03/2020 **SXR53**

+ SÉQUENCES EN DISTANCIEL : E-FORMATION  
ÉQUIVALENTE À **0.5J SXR52**

**EVALUATION INTERMEDIAIRE D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES À DISTANCE** équivalent à **0.5j SXR0W**

## Module 7

**L'accompagnement au transfert des acquis et la finalisation du rapport professionnel. Intégrer les apprentissages individuels et collectifs du cycle dans le rapport professionnel**

*Faire le bilan et un retour sur les journées d'accompagnement méthodologique suivies à l'issue des modules - Préparation soutenance*

**Du 23 au 24 mars 2020**

En présentiel **2 jours SXR54**

## JURY DE FIN DE CYCLE

**Soutenance du projet de fin de cycle devant le jury de professionnels RH**

*en vue de la délivrance du certificat de formation professionnelle*

**les 22, 23 et 24 avril 2020**

**1 heure et 10 minutes** d'entretien

## LIEU DE FORMATION

Le cycle se déroule dans les locaux de l'INSET de MONTPELLIER : 76 Place de la Révolution française - 34965 Montpellier Cedex 2